

INVENTAIRE ET RECONNAISSANCE DE DON

Don d'objets religieux à l'association « Mise en Valeur du Patrimoine de CHEVIRE LE ROUGE » et à la commune de CHEVIRE LE ROUGE.

.....reconnaît avoir fait don à l'association « Mise en Valeur du Patrimoine de CHEVIRE LE ROUGE » et à la commune de CHEVIRE LE ROUGE de :

1 - Descriptif :

2 - Madame Mathilde STREEFKERK, Secrétaire de l'association « Mise en Valeur du Patrimoine de Chevire-le-Rouge » reconnaît avoir reçu ce don.

3 - Ces objets resteront entreposés ou exposés dans le Musée d'Art Sacré – Métiers d'Art ou l'église SAINT MÉDARD à CHEVIRE LE ROUGE.

4 - En cas de dissolution de l'association, la commune de CHEVIRE LE ROUGE, représentée par son Maire, Monsieur André GUEVARA prendrait le relais dans l'attente de la création d'une association similaire.

5 - A chaque exposition de ces objets, un écrit mentionnera la provenance du don.

Fait à CHEVIRE LE ROUGE,
Le

M. Mme

Mme STREEFKERK

Secrétaire de l'association « Mise en Valeur du Patrimoine de CHEVIRE LE ROUGE »

M. André GUEVARA

Maire de CHEVIRE LE ROUGE